

Loi anti-inflation

Une voix: Laissez les pêcheurs de Terre-Neuve tranquilles!

M. Coates: Je ne connais pas grand-chose à Terre-Neuve, mais les pauvres Terre-Neuviens seraient scandalisés d'apprendre ce que font ces ministres.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Vient ensuite le ministère de l'Expansion économique régionale, dont le ministre a dépensé \$8,540. Il s'est modéré lui, mais il a oublié de passer la consigne en bas. Son sous-ministre a décidé de ne pas y aller de main-morte, et il a rénové son bureau au coût de \$4,150. Il a ensuite jeté un coup d'œil autour de lui et s'est dit: «Ça détonne un peu avec le reste.» Tout a été rénové mais il vaudrait mieux avoir des meubles neufs, et il a dépensé alors deux fois plus que pour la rénovation.

La même chose est arrivée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen). Lui aussi a fait preuve de modération mais la consigne n'a pas été donnée non plus aux échelons inférieurs. Son sous-ministre a pensé que son bureau ne convenait pas tout à fait, et il a dépensé \$1,200 pour le rénover. La rénovation terminée, l'apparence de son bureau ne lui plaisait pas, alors il s'est procuré des meubles d'une valeur de \$14,117. Je suis certain qu'il est très heureux maintenant qu'il a tous ces meubles du dernier cri dans son bureau.

● (1650)

La situation est différente chez le solliciteur général (M. Allmand). Ce dernier a été assez modeste, mais il n'est guère à son bureau. Il fait campagne au sujet de la peine capitale et tout ce qu'il veut, sans doute, c'est se procurer aux États-Unis une chaise électrique qu'on n'utilise plus et qu'il pourra exhiber comme pièce de musée pour l'édification des abolitionnistes de notre pays. Il se peut que nous puissions lui trouver un fauteuil à l'extérieur de la Chambre. Quoi qu'il en soit, son sous-ministre a dépensé quatre fois plus que le solliciteur général, soit \$5,254.88 pour l'acquisition de fournitures de bureau. Il s'est dit, je suppose, qu'il avait besoin d'un bureau plus confortable que celui du solliciteur général qui n'occupe guère le sien.

Il y a aussi le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson), qui essaie d'injecter chez tous les entrepreneurs un certain sens du canadianisme pour qu'ils construisent des immeubles qui ne leur rapporteront pas assez pour payer les frais de construction. Il a jugé bon de rénover son bureau au ministère. On mentionne l'éclairage. Il est certes nécessaire de voir clair là-dedans. Les dépenses pour l'éclairage ont coûté \$2,349. Le mobilier pour aller avec les appareils d'éclairage a coûté \$3,763.87. Puis son sous-ministre s'est dit que si le ministre pouvait meubler son bureau ainsi, il ferait mieux de se mettre à l'œuvre. Il dépensa donc \$15,094 pour son mobilier de bureau.

Le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) est vraiment un homme modeste. Il a tâché de faire preuve de modération. Il a dépensé \$772 pour son bureau au ministère et \$3,767 pour son bureau à la Chambre des communes. Mais que je vous parle de sous-ministre. Il a dépensé quelque \$15,000 en rénovation et en nouveau mobilier. Ces gens-là doivent maintenir leur standing.

[M. Coates.]

Quand au ministre des Communications, c'est une autre histoire. Elle n'aimait pas du tout son bureau au ministère. Aussi l'a-t-elle tout simplement fait refaire. Elle a dépensé \$9,477. Je vais vous dire une chose. Son sous-ministre, vous savez, a jugé que si le ministre pouvait dépenser quelque \$9,000 pour meubler son bureau, lui-même pourrait peut-être se permettre de dépenser \$1,484 pour des meubles neufs sans trop choquer les gens. Mais son sous-ministre adjoint ne fut pas du tout content de ce qu'il avait fait, alors il dépensa \$20,915. Ça, c'est de la restriction!

C'est exactement ce que le gouvernement dit à la population du Canada: restreignez-vous et ne dépensez pas trop. Effectivement, il n'y aura pas beaucoup d'argent de dépenser, parce que lorsque le gouvernement aura fini de dépenser, il n'en restera guère pour les autres.

M. Lalonde: Attendez que j'aie vu les bureaux des députés conservateurs.

M. Coates: Je dirai au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) que je suis prêt à changer de bureau avec lui quand il voudra, et que j'en serai très heureux.

M. Lalonde: Vous serez déçu.

M. Coates: Je ne serai pas déçu le moins du monde. En fait, cela ne sera pas bien long de toute manière avant que nous changions de bureau et il s'habitue au genre de bureau que nous avons maintenant. Monsieur l'Orateur, tout ça c'est bien amusant, mais il ne conviendrait vraiment pas pour l'instant, que j'aie nommé un autre ministre outre le ministre des Communications. Je reviendrai à 8 heures et vous donnerai le deuxième épisode de la même histoire.

Une voix: Parlez de votre bureau à votre whip.

M. Coates: Pour ce qui est des bureaux que peut nous fournir le whip je suis satisfait du mien. Ce qui m'intéresse c'est de voir notre whip occuper celui du whip du gouvernement maintenant, demain, la semaine prochaine ou quand nous aurons des élections. Avant bien longtemps, nous aurons ces bureaux.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous rêvez.

M. Coates: Au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui là-bas semble tant s'intéresser à la question, je demanderais de bien vouloir expliquer aux Canadiens de combien de modération il a fait preuve en dépensant \$62,000 en macarons «Pourquoi pas?» Bien des Canadiens, à mon avis, diraient volontiers «Pourquoi pas?» et se chargeraient de répondre à ma question au sujet de ces dépenses.

Il est près de 5 heures et il me reste tout juste le temps de donner les renseignements sur le ministre des Communications. Il n'aimait pas son bureau au ministère et il a consacré \$9,477 à son réaménagement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ne conviendrait-il pas que le député précise qu'il s'agit du ministre des Communications précédent? Le ministre actuel est une femme.

M. Guay (Saint-Boniface): Excusez-vous.

M. Alexander: Nous présentons nos excuses. Un peu d'ordre là-bas.